



Charte autodétermination

adages
humainement engagé

A l'ADAGES, chacun(e) a le droit de décider pour sa propre vie.
Cette charte est faite pour aider à mieux comprendre les droits,
avancer avec confiance, et devenir acteur ou actrice de son parcours.
Elle est disponible en version audio (scanner le QR code)



Je comprends

Si j'ai besoin d'aide pour comprendre, quelqu'un est là
pour m'expliquer avec des mots simples, des images ou
des exemples



Je m'exprime

J'exprime ce que je pense, ce que je ressens, ce que je
veux

J'ai aussi le droit de ne pas être d'accord



J'essaie

Je peux essayer des choses nouvelles

J'ai le droit de me tromper, j'apprends de mes erreurs



Je participe

Je participe aux décisions qui me concernent

On me prévient, s'il faut décider pour moi



J'agis

Je construis ma vie avec l'aide dont j'ai besoin
pour croire en moi, aller au bout de mes idées, de mes
projets



Je choisis

Je fais mes propres choix, petits ou grands

Même si mes choix sont différents de ceux des autres,
ils sont entendus et respectés